

Réf: Dossier 303889

Avis de constitution

SOCIETE « YEQAR COMPANY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
4276, Ilot 382

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEQAR COMPANY »

Objet :

- MODE (habillement, prêt à porter)
- MAROQUINERIE
- JOAILLERIE
- PRESTATIONS
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

La prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU, Lot 4276, Ilot 382

Dirigeant(s) Mme DANHI NIAMKE MALAN ANIMBA ANNA CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02327 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27893/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

